

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

PRIMEDI 1<sup>er</sup>. Germinal.

( Ere vulgaire. )

Lundi 21 Mars 1796.

*Bruit d'une prétendue négociation de traité de commerce entre le Danemarck, la France et l'Espagne — Demande faite par le roi de Naples au pape de laisser passer les troupes napolitaines par les états ecclésiastiques. — Grands préparatifs pour l'ouverture prochaine d'une nouvelle campagne, — Dénonciation du commissaire Fréron. — Commission nommée pour revoir les loix rendues sur le Midi.*

## A V I S.

Le bureau d'abonnement des Nouvelles Politiques est toujours rue des Moulins, n<sup>o</sup>. 500.

Le prix actuel est de 500 liv., en assignats, pour 3 mois, seul terme pour lequel on peut souscrire en cette monnaie.

Le prix, en numéraire, est de 25 livres pour un an, 13 livres pour 6 mois, et 7 livres pour 3 mois.

Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.

## E S P A G N E.

De Madrid, le 1<sup>er</sup> mars.

Un bruit avoit couru ici, que la cour de Naples songoit à traiter de la paix particulière sous la médiation de notre cabinet : rien n'a moins de fondement que tout ce qu'on a débité à ce sujet ; notre cour n'a plus aucune influence sur celle de Naples, où la reine, tante de l'empereur, regne uniquement, & elle se montre disposée à faire les plus grands sacrifices aux intérêts de la maison d'Autriche : c'est elle qui a déterminé l'envoi d'environ 20 mille hommes de troupes napolitaines à l'armée autrichienne qui se rassemble en Lombardie. Une partie de ces troupes se rendra par terre à sa destination en traversant l'état ecclésiastique, & l'autre sera embarquée pour Livourne. Les vaisseaux de ligne la *Parthenope* & le *Guiscard* avec les frégates la *Minerve*, la *Panthere* & la *Ceres* serviront d'escorte à cette expédition.

On voit par ces dispositions qu'elles n'ont aucun rapport avec le système actuel de notre cour, qui est de se tenir en mesure vis-à-vis de l'Angleterre, dont les intentions exigent de grandes précautions de notre part. En

conséquence, tous les ordres de désarmement, dont on avoit parlé ci-devant, sont révoqués ; une escadre de dix vaisseaux de ligne & de trois frégates, aux ordres de l'amiral Dioiz, vient de mettre à la voile de Carthagene, & on la croit destinée pour l'Amérique. Il reste dans le même port quinze vaisseaux de ligne sous le commandement de l'amiral Mazzaredo ; & une escadre de même force, commandée par l'amiral Langara, attend à Cadix l'ordre de mettre en mer.

S'il faut en croire des avis reçus du Nord, notre cour a été invitée de joindre sa médiation à celle des cours de Berlin, de Copenhague & même de Suède, pour parvenir à une pacification générale de l'Europe. Malgré les succès que la coalition se flatte d'obtenir par une nouvelle campagne, il est certain que le besoin de la paix est général en Europe.

## D A N E M A R C K.

De Copenhague, le 24 février.

Notre cour ayant pris la détermination de reconnaître formellement la république française, en admettant solennellement le citoyen Grouvelle comme son ministre, on nomme déjà le ministre plénipotentiaire de notre cour qui doit être envoyé à Paris ; c'est le général-major & chambellan de Walbersdorf, revenu en dernier lieu de Tranquebar, dans les Indes Orientales.

Un autre bruit assez vraisemblable commence à prendre quelque consistance : on assure qu'il se négocie un traité de commerce entre notre cour, la France & l'Espagne.

Les états neutres commencent à reconnaître que tous les efforts de l'Angleterre & de ses alliés pour continuer la guerre ont pour unique but de concentrer entre les mains des Anglais à-peu-près tout le commerce de l'univers, quoique cette puissance soit effectivement hors d'état d'y suffire seule. On sait que dans des conférences tenues chez M. Pitt, ce ministre lui-même a avoué que la destruction des Hollandais ou de leur commerce étoit

une véritable calamité pour l'Angleterre, qui dispoit à son gré du cabotage de cette nation laborieuse & frugale, & que c'est en conséquence de ce principe que le ministère britannique stimule avec tant d'activité le cabinet de Berlin pour l'engager à rendre aux états-généraux leur ancienne constitution avec leur stathouder héréditaire, qui seroit toujours à la disposition de l'Angleterre & de la Prusse.

## I T A L I E.

De Rome, le 1<sup>er</sup> mars.

Le roi de Naples a fait demander officiellement au pape le passage par l'état ecclésiastique des troupes napolitaines qui doivent joindre l'armée austro-sarde dans la Lombardie. Sa Sainteté a accédé à cette demande, à la charge qu'il sera envoyé des commissaires napolitains avec des instructions relatives à ce passage & au mode de l'effectuer.

Il est parti du fort d'Urbino, sur les confins de l'état ecclésiastique vers le Modenois, cinq officiers des troupes pontificales avec deux adjudans & deux secrétaires, pour recevoir aux frontières le régiment de Royal-Etranger que l'Angleterre a pris à sa solde; ces officiers sont chargés de pourvoir aux besoins de ce régiment, qui doit passer du Mantouan à Civita-Vecchia, où il s'embarquera pour la Corse.

La semaine dernière, un de nos bâtimens garde-côte, commandé par le capitaine Zara, attaqua & fit sauter & couler qui avoit vingt hommes d'équipage; six périrent & les quatorze autres s'étant jetés à la nage gagnèrent la terre; mais cet événement ayant été su à Civita-Vecchia, on envoya de la cavalerie à la poursuite des naufragés, & ils furent conduits dans la citadelle de cette place. Le capitaine du corsaire étoit Français, & les gens qui composoient l'équipage étoient les uns Gênois & les autres Corses.

Plus de cent voyageurs ou négocians sollicitent vainement des passe-ports pour Naples; ce qui donne lieu de croire qu'il s'est élevé de nouveaux troubles dans cette capitale.

De Gènes, le 4 mars.

Il arrive journellement de nombreux renforts à l'armée française qui est dans notre rivière. Le 25 février, il passa par Vintimille neuf bataillons complets, ainsi que quatre compagnies de canonniers, qui prirent la route de Final.

Dans la nuit du 25, un bataillon français s'empara par surprise du petit château de la Penna, dépendant de Vintimille, aux confins de la montagne; ils mirent en liberté le petit nombre de soldats génois qui y étoient enfermés.

Le commissaire français Salicetti est arrivé à Saint-Remo.

Le bruit court que Villars, ministre de France près de la république de Gènes, va être nommé commissaire-inspecteur-général de l'armée d'Italie.

Nous apprenons de Saint-Remo qu'il croise sur cette côte un convoi français, escorté par quelques bâtimens de guerre; quelques navires ont déjà pris terre à Oneglia. Ce convoi est chargé de toute sorte d'attirails de guerre, ainsi que de munitions & de vivres.

Depuis samedi dernier, notre archevêque a reçu de Rome un bref tel qu'il l'avoit demandé au nom du sénat,

pour la réduction des couvens & monasteres, & pour imposer les biens des maisons & communautés religieuses qui seront conservées.

Depuis cinq ou six jours, il fait un froid très-rigoureux, il est même tombé un peu de neige, de sorte que les Apennins se trouvent de nouveau couverts, & conséquens obligera de différer l'ouverture de la campagne.

Nous n'avons ici que très-peu d'émigrés, le seul connu est le prince d'Aremberg, ci-devant comte de la Marck, ami de Mirabeau.

Avant-hier les ennemis de la France faisoient circuler un bulletin de Vienne, qui annonçoit la paix comme très-prochaine. Le but de cette manœuvre étoit de faire ralentir les préparatifs que font les français pour la campagne prochaine.

Cette annonce perfide de paix a été bientôt démentie depuis qu'on a appris que l'empereur venoit de faire demander au sénat la prise de possession de Savonne & de quelques autres places dans notre rivière, afin de les soustraire aux efforts que les français pourroient faire pour s'en emparer. Cette demande jette le gouvernement dans une grande perplexité, d'autant plus qu'il ne lui sera guère possible de conserver la neutralité qu'il avoit embrassé, au milieu des dissensions qui livrent une partie de son territoire à deux puissances également intéressées à voir cesser cette neutralité.

Il n'y a rien de nouveau dans le Milanois, si ce n'est l'arrivée d'un grand nombre de recrues destinées à compléter les bataillons autrichiens.

## H O L L A N D E.

De la Haye, le 20 venoise.

La convention batave dès sa naissance a éprouvé les effets de la malveillance du parti orangiste, qui a cherché à la troubler par les défiances, les dilations & tous les moyens à l'usage d'un parti qui cede avec force à une majorité bien prononcée. Ce parti avoit trouvé un délateur, nommé Bouwens, qui avoit accusé Paulus, le président de la convention, d'avoir vendu le cap de Bonne-Espérance aux anglais. Cette délation avoit pour objet de rendre odieuse la convention dans la personne de son président. Celui-ci, malgré l'absurdité évidente de cette prétendue trahison, a offert de quitter le fauteuil; mais la convention s'y est refusée & elle a envoyé à l'assemblée provinciale de Hollande l'examen de la conduite du délateur Bouwens.

Le comité central de la meilleure partie du peuple batave s'est présenté, le 18, à la convention pour lui présenter une adresse; mais il a été décidé que l'assemblée ne pouvoit admettre cette société sous le titre qu'elle se donnoit, & que les pétitions individuelles seroient seules reçues. On a voulu ainsi éviter l'inconvénient des corporations qui, par la suite, auroient peut-être pensé qu'elles pourroient s'élever au rang des puissances rivales de la représentation nationale, ce qui est un acheminement rapide au désordre & à l'anarchie.

L'escadre hollandaise sortie de nos ports est composée d'un vaisseau de 80 canons, un de 76, trois de 66, deux de 60, un de 56; de six frégates & d'un certain nombre de cutters & sloops. Quoiqu'on ignore positivement sa destination, on suppose qu'elle se dirige vers le cap de Bonne-Espérance & qu'elle fait le tour des isles britanniques. On assure que la division anglaise de l'Amir

fringale, com-  
scaadre; ma-  
le bataille,  
Yarmouth

Enfin il p-  
ous peu d-  
d'abondance  
mouvement  
posent s'av-  
gros corps  
lement: nu-  
est de tom-  
dorff afin d-  
vemene ont  
l'armée de  
été transfé-  
de la guerr-  
accompagn-  
en toute di-  
différens co-  
paroit que  
fensive & d-  
Rhine. Tel  
gues ce ma-  
en mouvem-  
encore l'éc-  
chiens vien-  
sonniers f-  
nombre d'a-  
Toute la  
devant les  
visité avec  
pid milit-  
partir d'ab-  
de gros tr-  
sition enle-  
Il est p-  
prunt forc-  
Tous les l-  
sivrement,  
recouvrement  
rigueur im-  
La mun-  
l'arbre de  
commune,  
il sera res-  
binisme n-

D É P A R

Dans no-  
ques jours  
d'une part  
traite plu-  
L'agit-  
du gouver-  
proclamat-  
nalistes,  
disparatio-

vingle, composée de quatre vaisseaux, a rencontré cette escadre; mais que notre amiral s'étant rangé en ligne de bataille, l'escadre anglaise s'est retirée précipitamment vers Yarmouth.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 26 ventôse.

Enfin il paroit certain que la campagne va s'ouvrir sous peu de jours & que le sang va couler avec plus d'abondance que jamais. L'armée autrichienne est en plein mouvement, & la majeure partie des forces qui la composent s'avancent vers les bords de la Sieg, où plusieurs gros corps de cavalerie & d'infanterie arrivent journellement: nul doute que le projet des généraux ennemis est de tomber avec des forces considérables sur Dusseldorf afin de tâcher d'en expulser les français. Ces mouvements ont apporté des changemens dans la position de l'armée de Sambre & Meuse, dont le quartier-général a été transféré à Cologne afin de se rapprocher du théâtre de la guerre, qui sera le Bas-Rhin. Le général Jourdan accompagné d'une partie de son état-major s'est rendu en toute diligence à Dusseldorf où il s'est fait suivre par différens corps de troupes. Du côté de la Moselle, il paroît que de part & d'autre on se tiendra sur la défensive & que les grands coups se porteront sur le Bas-Rhin. Tel est en substance le contenu des nouvelles reçues ce matin des bords du Rhin, où les troupes sont en mouvement de tous les côtés. Malgré cela on continue encore l'échange des prisonniers, & deux officiers autrichiens viennent encore d'arriver à Bonn avec 100 prisonniers français pour être échangés contre un pareil nombre d'autrichiens.

Toute la garnison de cette ville a passé hier en revue devant les généraux commandans de la place, qui ont visité avec soin tous les corps reorganisés sur le nouveau pied militaire. La plus grande partie de ces troupes va partir d'abord pour le Rhin, où l'on envoie chaque jour de gros transports de jeunes gens de la première réquisition enlevés en cette ville.

Il est peu de départemens où le travail relatif à l'emprunt forcé soit aussi avancé que dans celui de la Dyle. Tous les rôles, jusqu'à la classe de 200 livres inclusivement, viennent d'être distribués, & l'on procède au recouvrement des deniers avec toute l'activité & toute la rigueur imaginables.

La municipalité de cette ville vient de faire abattre l'arbre de la liberté qui se trouvoit en face de la maison commune, lequel étoit surmonté d'un ample bonnet rouge. Il sera remplacé par un arbre vif, où les signes du jacobinisme ne seront pas placés.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

De Marseille, le 15 ventôse.

Dans notre Bourse, les affaires reprennent depuis quelques jours un peu d'activité. Nous le devons à la neutralité d'une partie de l'Italie & à notre paix avec l'Espagne. On ne traite plus que pour de l'argent ou des assignats au cours.

L'agiotage a disparu. Nous ne le devons ni aux mesures du gouvernement, ni aux bayonnettes des soldats, ni aux proclamations des autorités, ni aux criarderies des journalistes, ni à la probité des agioteurs; mais bien à la disparition des assignats. La quantité démesurée de ces

papiers en circulation, & le peu de confiance dont ils jouissoient, faisoient que chacun se livroit à ce tripotage mercantile; aujourd'hui qu'il faut payer en argent, ou assignats au cours, ce qui revient au même, on y pense à deux fois, parce que la plus légère augmentation sur une revente, pourroit faire rester entre les mains d'un acheteur postiche une marchandise dont il n'auroit que faire. Il résulte de tout cela de vraies affaires de plus, & un commerce simulé de moins.

De Paris, le 30 ventôse.

On écrit d'Angers, en date du 26 ventôse, que les Vendéens, que l'on croit trop facilement anéantis, viennent de surprendre Chalonne, où ils ont tué le commandant.

La discussion sur la liberté de la presse, & la résolution qui l'a terminée, feront époque dans l'histoire du corps législatif: on peut même dire que depuis longtemps l'assemblée nationale n'avoit offert le spectacle d'une question discutée avec autant de sagesse & de maturité; la raison a été écoutée avec attention, l'esprit de parti même, avec patience; & jamais, il faut en convenir, les factions ennemies, des principes, n'avoient fait des efforts moins heureux pour les attaquer; jamais les déclamations des sophistes n'avoient paru plus impuissantes; jamais la cause du bon sens & du bon droit n'avoit été défendue avec plus d'éloquence & de talent. Pastoret, Boisjoly, Lemercier, Doucet, ont rappelé les beaux jours de l'assemblée constituante. Ce n'est pas associer des idées disparates, que de se réjouir de l'époque même où les discussions de l'assemblée commencent à prendre un ton sage & si décent: l'on peut dire, sans craindre de trop déprécier la gloire du courage, & de trop exalter celle de la raison, que la sagesse des législateurs sert aussi utilement que la valeur des guerriers. Voilà comme il nous importe de nous montrer aux yeux de l'Europe. Une victoire remportée avec tant d'éclat sur les sophistes & les déclamateurs, ouvre la campagne sous d'heureux auspices. Soyons raisonnables comme nous avons toujours été braves; qu'on nous estime autant qu'on nous a toujours craints, & nous aurons bientôt obtenu ou conquis la paix. Les succès des principes en préparent d'autres; c'est une grande raison d'être sages que de l'avoir été; & l'on remarque déjà l'empreinte & l'influence d'un meilleur esprit & d'un consentement presque unanime à marcher dans la ligne de la constitution & de la liberté. La résolution du conseil des cinq cents sera tout-à-la-fois un encouragement & une leçon pour les écrivains éloquens qui partagent le triomphe comme ils ont partagé le combat: on n'oubliera pas, ainsi que la discussion l'a rouvert rappelé, les bornes dans lesquelles doivent toujours se contenir ceux qui veulent être vraiment utiles à la chose publique. Au reste, c'est l'esprit de parti, ce n'est pas la raison, qui abuse de ses victoires.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen RÉGNIER.

Suite de la séance du 29 ventôse.

Le conseil accepte l'hommage qui lui est fait par les citoyens Barbou, Masson & Bossange d'un exemplaire des *Synonymes Français*, de feu l'abbé Roubaud.

On lit une résolution qui porte que les maisons situées dans la ville de Paris & connues sous le nom de collèges des Quatre-Nations, des Génovésins & des Jésuites de la rue Antoine, seront affectées à l'établissement des trois écoles centrales de cette commune.

Le conseil reconnoît l'urgence & approuve la résolution.

Une autre résolution qui met la somme de 2,319,624 liv. valeur fixe à la disposition du ministre de la justice, est renvoyée à l'examen d'une commission, composée des citoyens Fourcroy, Lacuée & Brival.

Le conseil renvoie également à l'examen d'une commission une résolution portant que la radiation de la liste des émigrés du représentant du peuple Doumer, faite par l'administration du département de Seine & Oise, est maintenue & confirmée.

Les commissaires sont Fourcroy, Baudin & Renaud Bertel.

On fait la première lecture d'une résolution portant règlement pour l'institut national.

Le conseil des cinq cents reproduit l'article présenté par Lecouteux au commencement de la séance, relativement aux promesses de mandats.

Le conseil reconnoît l'urgence & approuve la résolution.

#### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen THIBAUDEAU.

Séance du 30 ventôse.

Le conseil reçoit l'hommage qui lui est fait par un acte, du basté de Thomas Raynal, & ordonne qu'il sera fait mention honorable dans son procès-verbal.

Les veuves des représentans Carra, Gorsas, Petion, &c. se présentent & sollicitent de la justice du conseil, des secours que leur rend nécessaires la pauvreté où elles sont réduites depuis la mort de leurs maris.

Jourdan, député au corps législatif par le département des Bouches du Rhône, dénonce la conduite arbitraire de Fréron, commissaire du pouvoir exécutif dans le Midi. Par-tout il relève les autels de Marat, excite contre les bons citoyens les plus cruelles vexations, ressuscite la terreur & organise des bandes de coupes-jarrets.

Lopinant pense qu'il seroit d'autant plus coupable, s'il se taisoit plus long-tems sur les maux que son département souffre avec tout le Midi, que le directoire lui-même a ouvert les yeux sur la conduite de Fréron.

Jourdan demande la révision de la loi que Fréron a été chargé de faire exécuter & qui ordonne la punition de ceux qui ont pris part à la trahison de Toulon; loi dont ce commissaire fait un si cruel abus.

Isnard ajoute des traits terribles au tableau que Jourdan vient de tracer; non-seulement Fréron a rouvert à Toulon une société de Jacobins plus atroce qu'aucune de celles qui ont jamais existé, mais il a formé dans cette commune une compagnie de coupe-têtes. Ce sont les mêmes gens qui assassinoient naguères & buvoient dans les crânes sanglans de leurs victimes. — Le conseil frémit.

Cet insolent procureur fait des lois, & des lois dont Couthon & Saint-Just eussent rougi. Par un arrêté il ordonne des peines pour les pères, mères, oncles, cousins des jeunes gens qui se sont soustraits à la première réquisition.

C'est bien terrible, s'écrie Bondin; (en marmure) je demande à faire connoître l'état de mon département, dit

le même membre. Il ne s'agit pas de votre département, lui répond le président. Laissez-le parler, s'écrie Bondin, je connois son département; je répondrai à ses menaces. Bondin se fait: Isnard continue.

L'arrêté dont il vient de parler a eu son exécution: la veuve Siméon, mère de seize enfans, qui a plusieurs jeunes filles dans sa maison, est obligée de loger quatre gendarmes.

O vous! s'écrie Isnard, vous qui marchez de crimes en crimes, parce que vous n'avez pas à espérer qu'on vous pardonne jamais ceux dont vous êtes souillés; vous qui, commissaires de la montagne, après le 31 mai, avez prosaïté les vrais patriotes & les gens de bien, sous le prétexte de fédéralisme & qui persécutez les mêmes hommes, je vous poursuivrai.

Si votre pouvoir est grand mon courage sera plus grand encore; je briserai votre égide; je déchirerai le manteau populaire sous lequel vous vous cachez; je vous montrerai nus & dégoûtans de sang; si je succombe, j'aurai tout fait au moins pour venger l'humanité & ma patrie.

Le conseil arrête qu'il sera nommé une commission pour revoir les lois rendues sur le Midi.

#### CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen REGNIER.

Séance du 30 ventôse.

Après un rapport de Tronchet, au nom d'une commission, & avoir entendu Damas sur la résolution qui change le siège de l'administration du département des Pyrénées-Orientales, le conseil rejette la résolution.

Sur le rapport d'une commission, le conseil approuve une résolution qui met de nouveaux fonds à la disposition du ministre de la justice pour les dépenses de son département.

Barbé-Marbois fait, au nom d'une commission, un rapport sur la résolution qui ordonne l'impression, aux frais de la république, des livres élémentaires qui ont été approuvés par le jury.

L'opinion de la commission n'est pas favorable à cette résolution. Imprimer à quelques ouvrages le cachet de l'approbation, dit le rapporteur, ce seroit enchaîner le génie. Des vues aussi étroites & aussi bornées ne sont pas dignes de législateurs. Pascal eût-il, à vingt-trois ans, ouvert de nouvelles routes à la chimie & à la physique, si son génie eût été resserré dans des livres élémentaires? Tant de voies mènent au but: sommes-nous sûrs que celle que nous prendrions seroit la meilleure & la plus courte? Vous voulez que j'aille aux Indes par l'Orient, disoit l'audacieux Colomb au sortir de l'enfance; je veux y aller, mais j'irai par l'Occident; & il découvrit l'Amérique.

Le conseil a ajourné à demain pour entendre l'opinion de la commission sur les divers ouvrages dont le conseil des cinq cents propose l'impression aux frais de la république.

*Marianna et Charlotte ou l'Apparenee est trompeuse;* traduit de Pallemant de J. F. Junger, avec figures, 3 vol. in-18.; chez Lepetit, libraire, quai des Grands-Augustins, n°. 32.

NO

QUAT

*Nouvelles de  
Prise par  
d'un prêtre  
mandats.  
l'administr*

*Le bureau  
tiques est t*

*Le prix  
pour 3 mo  
souscrire e*

*Le prix  
pour un a  
pour 3 mo*

*Toute le*

*La troisi  
13 de ce m  
grecque dan  
toute la cou  
de marraine  
d'Anne Foe  
princesse av  
lement célèb  
distribu, à  
nt plusieurs*

*Il paroit  
cour & coll  
limites dans  
en Pologne  
espere que  
Il semble  
se plaindre  
gation de ce  
refusé d'ac*